



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

BURUNDI

**Confronté aux attaques armées, le gouvernement de Gitega réactive
la milice Imbonerakure et multiplie arrestations et assassinats.**

**Rapport sur la gouvernance et les droits économiques et
sociaux au Burundi**

août 2020

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0. INTRODUCTION	1
I. DES DISCOURS ET MESSAGES DE HAINE, DE TERREUR ET D'APPEL A LA DESOBEISSANCE PUBLIQUE	2
I.1 Le ministre de la jeunesse, Ezéchiel Nibigira appelle les jeunes Imbonerakure à la désobéissance civile	2
I.2 Discours de haine contre le Rwanda prononcés par le gouverneur de Kirundo et le Président Evariste Ndayishimiye	3
I.3 L'ombudsmen menace les déplacés de guerre de 1993 de les faire rentrer sur leurs collines d'origine	3
II. CONTEXTE D'ATTAQUES ARMEES, D'ARRESTATIONS ARBITRAIRES, DE VIOLENCES POLITIQUES ET D'ASSASSINATS.....	4
III. DES ELECTIONS COLLINAIRES ENTACHEES D'IRREGULARITES	13
IV. DROIT A LA SANTE : RESULTATS MITIGES DE LA PREVENTION CONTRE LE COVID-19.....	14
V. EDUCATION PUBLIQUE : POLITISATION DU SECTEUR, RECRUTEMENT A BASE D'APPARTENANCE POLITIQUE, MALVERSATION FINANCIERE ET RANCONNEMENTS DES PARENTS	16
VI. DES FAITS DE DETOURNEMENTS DES BIENS PUBLICS, DE TRAFICS D'INFLUENCE ET D'ABUS DE POUVOIR	18
VI. 1. Un colonel de l'armée détient toutes les clés de l'économie de la province Kirundo ..	18
VI. 2. L'ex-gouverneur Gad Niyukuri accusé de n'avoir pas payé des fournisseurs de matériaux de construction de l'immeuble provincial de Makamba	19
VI. 3. L'ex-administrateur de la commune Makamba accusé de rançonnements contre les vendeurs du marché central et de ses alentours.....	19
VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	20

0. INTRODUCTION

Des autorités du nouveau régime de Gitega rivalisent d'ardeur pour activer et renforcer leurs instruments de répression. Au moment où beaucoup avaient cru dans le discours du président et de certains gouverneurs de province concernant l'amélioration de la sécurité, d'autres membres du gouvernement brûlaient d'impatience pour maintenir le chaos et les violences politiques entamés en 2015. Ainsi, des contradictions de discours n'avaient pas tardé à se manifester. A titre illustratif, le gouverneur de la province Kayanza avait mis en garde les jeunes de la milice Imbonerakure et leur avait interdit de se comporter comme les forces de sécurité, mais le ministre de la jeunesse, ex-patron des Imbonerakure l'a récemment contré en demandant aux concernés de continuer plutôt à « assurer la sécurité des ménages ».

Sur le terrain politique, les messages de la haine sont disséminés, la terreur des Imbonerakure a repris. Le rapport relève des faits y relatifs qui ont marqué cette période d'août 2020 dans son premier chapitre. Le contexte d'attaques d'hommes armés développé au niveau du deuxième chapitre a aggravé la situation des crimes commis par le régime d'Evariste Ndayishimiye qui accuse des burundais d'être des soutiens internes de la rébellion. Nous faisons le tour des provinces du pays pour montrer l'ampleur des violences commises pendant ce mois d'août 2020.

Ce rapport relève également quelques faits qui ont marqué la dernière élection des conseillers collinaires qui clôt le processus électoral de 2020. Il aborde les points relatifs à la prévention encore mitigé contre le COVID-19, à l'éducation, aux détournements et aux abus de pouvoir, avant de présenter les conclusions et les recommandations.

I. DES DISCOURS ET MESSAGES DE HAINE, DE TERREUR ET D'APPEL A LA DESOBEISSANCE PUBLIQUE

I.1 Le ministre de la jeunesse, Ezéchiel Nibigira appelle les jeunes Imbonerakure à la désobéissance civile

A l'occasion de la célébration nationale de la journée dédiée aux Imbonerakure organisée en date du 29 août 2020, le ministre burundais en charge de la jeunesse Ezéchiel Nibigira, a appelé les jeunes Imbonerakure de la province Kayanza à désobéir aux ordres du gouverneur de province, le Colonel Rémy Cishahayo. Dans toutes les provinces du pays, les jeunes Imbonerakure avaient organisé des défilés grandioses sur fond de messages de haine et de terreur contre les opposants politiques.

D'après cette haute personnalité du nouveau régime, qui fut d'ailleurs patron nationale de la ligue des jeunes Imbonerakure, ces derniers doivent rester vigilants pour « assurer la sécurité des ménages ». « Le pays ne peut pas avoir des policiers et des militaires partout, les Imbonerakure doivent organiser des patrouilles nocturnes pour corriger les ennemis du pays », a-t-il déclaré. Pour lui, l'interdiction de patrouilles nocturnes par le gouverneur de la province n'est pas à respecter. Ce dernier avait en effet déclaré en juin 2020 qu'il n'allait en aucune façon tolérer des civils qui font des patrouilles nocturnes. Il avait précisé que ce travail était réservé aux policiers et que les militaires sont chargés de la protection des frontières. Le gouverneur avait demandé aux Imbonerakure de se comporter comme d'autres habitants en donnant des informations relatives à la sécurité.

En province Muramvya, commune Rutegama, des rassemblements parfois forcés avaient eu lieu à la même occasion sur toutes les collines de ladite commune. Un long défilé semblable à celui des militaires avait débuté vers 11h30. Des slogans et des pancartes étaient constitués de messages terrifiants. Ainsi, on entendait des slogans comme « les colons ne sont pas partis, restons vigilants », « arrêtez tout inconnu », « qu'ils ne vous trompent pas qu'ils ont fui, ils ont des soutiens à l'interne », « que ce soit Niyombare ou Rwaswa, c'est la même chose »,

Dans son mot de circonstance, le chef provincial des Imbonerakure leur a recommandé d'être vigilants en ces termes : « *Il est temps de montrer ce que vous êtes. Ceux qui vous trompent*

qu'on vous a empêché d'assurer la sécurité de l'Etat, ne les écoutez pas. Ils ne vous cherchent aucun bien. D'ailleurs depuis aujourd'hui, organisez-vous comme avant, les opposants politiques doivent être traités comme tels. »

I.2 Discours de haine contre le Rwanda prononcés par le gouverneur de Kirundo et le Président Evariste Ndayishimiye

Lors d'une descente de présentation du nouveau gouverneur de la province Kirundo en date du 07 août 2020, le Président Evariste Ndayishimiye a qualifié le Rwanda de « pays hypocrite et rusé qui met l'épine dans le pied du Burundi » et a accusé ce pays de « prendre en otage les réfugiés burundais ». Il a déclaré ne pas être prêt à nouer des relations avec le Rwanda.

Dans son mot d'accueil au Président Evariste Ndayishimiye, Albert Hatungimana, le nouveau gouverneur de la province Kirundo n'avait pas caché ses sentiments de haine à l'endroit du Rwanda qu'il a qualifié « d'ennemi de tous les temps ».

I.3 L'ombudsman menace les déplacés de guerre de 1993 de les faire rentrer sur leurs collines d'origine

Après plus de 25 ans dans les sites de déplacés de guerre, des burundais sont menacés d'être expulsés de ces sites et de retourner de force sur leurs collines d'origine. Pourtant, ces sites de déplacés étaient devenus de plus en plus des lieux de réconciliation et de développement. Au lieu de renforcer ces sites en les faisant des sites de paix et de réconciliation des burundais, le régime d'Evariste Ndayishimiye s'active à les anéantir.

C'était l'objet de la visite en date du 06 août 2020, d'Edouard Nduwimana, l'Ombudsman burundais au site de déplacés de guerre situé en commune Ruhororo, province Ngozi. Il avait d'abord assisté à un match de football opposant les tutsis du site Ruhororo et les hutus provenant des collines environnantes de la zone Ruhororo. Un match qui avait semé des doutes sur les intentions des organisateurs et de l'Ombudsman.

Au moment où le site comprend les deux composantes de la société, la population n'avait pas admiré cette attitude de division ethnique des burundais.

Dans son discours, Edouard Nduwimana a bien précisé que le gouvernement burundais avait des préoccupations notamment sur le retour des déplacés sur leurs collines d'origine, et que l'appellation de « site de déplacés dans un pays de paix, de lait et de miel comme le Burundi » était non adéquate. Les déplacés du site Ruhororo et Mubanga qui avaient répondu à cette rencontre avait prié le gouvernement de les écouter au lieu de les forcer à retourner sur leurs collines d'origine.

II.CONTEXTE D'ATTAQUES ARMEES, D'ARRESTATIONS ARBITRAIRES, DE VIOLENCES POLITIQUES ET D'ASSASSINATS

En province Rumonge, au moins 12 personnes ont été froidement assassinées au cours d'une attaque armée perpétrée en date du 23 août 2020 sur les collines Gahuni et Ruteme, respectivement en communes Muhuta et Bugarama. Aucune version officielle n'avait été donnée sur l'identité de ce groupe armé. En réaction à cette attaque, la police burundaise avait procédé à des arrestations massives contre des jeunes élèves en vacances, accusant ces derniers de collaborer avec ce groupe d'hommes armés. Elle avait notamment arrêté le lendemain, les nommés Ndabanogeye Eddy Moise et Batiwe Nunu king Bruce résidant en commune Mukike, frontalière de la localité attaquée.

En date du 28 août 2020, deux autres élèves, Agatore Parfait, fils de l'administrateur de la commune Mugamba et Tungatwese, fils de Tungatwese Eric, tous originaires de la colline Kivumu, zone Kivumu en commune Mugamba avaient également été arrêtés. Les deux ont été conduits dans un lieu de détention non connu. Le 27 août 2020, un père du nom de Claver Ndikumana et son fils Elie Bigingo avaient aussi été arrêtés à leur domicile situé sur la colline Bambo, zone Ruteme, commune Bugarama. Le commissaire communal de police à Bugarama avait été dénoncé pour être l'auteur de toutes ces arrêstations arbitraires. Des témoins sur place nous avaient confirmé qu'au moins 14 morts et 8 arrêstations arbitraires avaient marqué la semaine du 23 au 30 août 2020.

De jeunes de la composante sociale Tutsi dont les noms suivent avaient été arrêtés sur la seule colline Kivumu, zone Kivumu commune Mugamba, province Bururi. Il s'agit de Ndabanogeye

Eddy Moise, Nuni King Bruce, Agatore Aime Parfait, Tungatwese Donard, Rukundo Albert, Ndikumwenayo Parfait, Icoyitungiye Sandrine et Nungubumwe Clovis.

Le silence de l'autorité publique face à la situation inquiétait beaucoup et semait le doute sur la vraie identité des auteurs de ces attaques.

Dans cette province de Rumonge, le cas d'un jeune rapatrié du nom de Nyandwi Franck détenu au cachot du commissariat provincial avait aussi attiré notre attention. Le responsable provincial du SNR l'avait arrêté en date du 28 juillet 2020 sur la colline Gatete, commune Rumonge, l'accusant d'avoir transporté des rebelles dans sa pirogue à partir de la presqu'île d'Ubwari, en République Démocratique du Congo.

La victime niait l'accusation estimant qu'elle n'avait transporté que des personnes qui rentraient chez elles après avoir été travailler pour gagner leur vie dans des champs au Congo.

Ce jeune rapatrié indiquait qu'il faisait le transport des personnes via le lac Tanganyika pour gagner sa vie car beaucoup de rapatriés sont confrontés aux problèmes de réintégration.

Les attaques armées se sont poursuivies **en province Bujumbura**. Des hommes armés ont attaqué en date du 28 août 2020, des menages sur la colline Ndayi, zone Bikanka, commune Mukike. La population avait dénoncé une attaque orchestrée par des agents du service national de renseignement en collaboration avec des policiers et militaires de l'API dirigés par le tristement célèbre Désiré Uwamahoro, qui avaient été visibles sur les lieux toute la journée et la soirée du 27 août 2020. Le bilan de l'attaque était lourd : les nommés Thomas, Bakina, Musokuru, Athanase ont été grièvement blessés, Jonas et Lameck avaient été enlevés par les criminels.



Les 4 personnes blessées avaient été conduites à l'hôpital d'Ijenda, et malheureusement l'une d'entre elles, Thomas a succombé à ses blessures. Sur les deux personnes enlevées, l'une d'entre elles Jonas, avait été retrouvée morte samedi le 29 août 2020, tout près de son domicile.

Photo d'une victime

Le 27 août 2020, le nommé Joachim Ngendakuriyo, membre du parti de l'opposition CNL, originaire de la colline Misakura en zone Ijenda, commune Mugongo-Manga avait été retrouvé mort dans la rivière Mubarazi tout près de son domicile. Son cadavre avait été enterré directement sans aucune investigation, alors qu'un des OPJ du commissariat communal de police était sur le lieu lors de la découverte du corps. La famille de la victime avait préféré garder le silence de peur d'être victime de représailles.



Photo de Joachim Ngendakuriyo tué ©Photo privé

En commune Mutimbuzi, un corps en décomposition d'une personne non identifiée a été découvert le premier août 2020 en zone Rukaramu. L'administration locale avait procédé directement à l'enterrement de ce dernier sans aucune forme d'investigations.

En commune Isare, il s'agit d'un ménage qui a été attaqué par des criminels qui avaient incendié, dans la nuit du 04 au 05 août 2020, la maison appartenant Ndarwarukanye Pascal sur la colline Nyambuye, sous-colline Ndagano, zone Nyambuye, faisant un bilan de trois enfants tués. Les noms de ces victimes sont Niyonyishu Emissa, âgée de 11ans, Mugishawimana Benilson âgé de 8ans et Niyomuco Dique âgée de 4ans.

En commune Kanyosha, des jeunes Imbonerakure dirigés par leur chef, un certain Mamert ont torturé en date du 12 août 2020, le nommé Protais Macumi, membre du parti politique CNL, originaire de la zone Ruyaga, commune Kanyosha. Ils l'avaient accusé d'appartenir aux groupes rebelles et l'avaient conduit au cachot de la zone Ruyaga en état de santé critique.

Dans cette même commune de Kanyosha, un autre membre du CNL de la zone Muyira du nom de Pacifique Miburo a été lâchement assassiné chez lui en date du 12 août 2020, par des hommes en tenues policières dirigés par les jeunes Imbonerakure Simbananiye Léon et Nizigiyimana Patrice. La victime recevait régulièrement des menaces de mort de la part des Imbonerakure qui l'accusaient de détenir des armes à feu et de collaborer avec des groupes rebelles.

Le 15 août 2020, la nommée Minani Espérance, un ancien chef de colline, membre du parti politique CNL, originaire de la colline Kabumba, zone Ruyaga, commune Kanyosha a de son tour été enlevée à la sortie de la messe à Buhonga par des agents du Service National de Renseignement, puis conduite dans un endroit inconnu. La victime avait été accusée à maintes reprises d'appartenir aux groupes rebelles, sans aucune preuve, simplement parce qu'elle n'était pas membre du parti au pouvoir.

Dans la même commune, la nommée Uwamahoro Stéphanie, originaire de la zone Kiyenzi, colline Buhina a été violée, puis égorgée par des criminels non identifiés en date du 14 août 2020 à son domicile. La victime avait été démobilisée du Front National de Libération (FNL) d'Agathon Rwasa et exerçait des activités génératrices de revenus dans sa localité. Elle avait été accusée d'être membre du parti de l'opposition CNL et de soutenir des rebelles contre le parti au pouvoir.

En commune Nyabiraba, ce sont des cas d'enlèvement et d'arrestations ciblant des opposants politiques qui ont été observés. Des Imbonerakure en collaboration avec des agents du Service National de Renseignement ont enlevé le 15 août 2020, et conduit dans un lieu inconnu le couple Hakizimana Richard et sa femme, originaire de la colline Gatebe, zone Nyabiraba.

Sur la colline Raro, zone et commune Nyabiraba, des Imbonerakure commandés par leur chef Olivier Ndayikengurukiye ont arrêté le 14 août 2020 et torturé un certain Olivier Kirumira, membre et leader dupart politique CNL avant de conduire ce dernier au cachot du commissariat communal de police de Kabezi.

Il s'agit aussi d'un ancien membre du parti politique Mouvement pour la Solidarité et le Développement (MSD), Jean Pierre Himbaza alias Giti, originaire de la colline Mugoti, commune Nyabiraba qui a été enlevé en date du 13 août 2020 par des agents du SNR à bord d'un



Photo de la victime ©Privé

véhicule de type probox dont l'immatriculation avait été cachée. La victime venait de rentrer du camp de réfugiés de Lusenda en RDC où il s'était réfugié depuis 2015.

En commune Mutimbuzi, un corps sans vie d'un homme non identifié emballé dans des draps a été découvert en date du 17 août 2020, devant le bureau de la zone Maramvya commune Mutimbuzi. La victime avait été vue la dernière fois vivant en train de partager de la bière pendant la journée avec trois policiers dont Arakaza Philibert, membres de la garde de sécurité du porte parole de la police, Nkurikiye Pierre.

En province Bubanza, un responsable des jeunes Imbonerakure du nom de Gaposho originaire de la colline Kayange, commune Musigati et un autre fidèle de ce même parti politique ont été tués en date du 29 août 2020. Selon des témoins, ces deux personnes avaient été tuées au cours des affrontements entre un groupe armé de fusil et les forces de défense et de sécurité. Les deux victimes étaient armées et faisaient partie de ce goupe qui s'était affronté avec les forces de sécurité.

Des habitants proches de la forêt de Kibira avaient eu peur et avaient quitté les lieux. « *Nous ne comprenons pas pourquoi les jeunes Imbonerakure portent des fusils alors que nous avons des militaires et policiers* », se lamentait un élu collinaire de Kayange contacté.

Dans la nuit du 17 août 2020, des militaires ont tué le nommé Fiston Majambere, originaire de la Transversale VI qui était allé voir ses champs dans la réserve naturelle de la Rukoko. Léopold Ndayisaba, administrateur de la commune Gihanga avait indiqué que les militaires l'avaient confondu avec un rebel.

En Mairie de Bujumbura, un corps sans vie a été retrouvé dans le quartier Twinyoni, en zone Kamenge, commune Ntakangwa. La victime était une fille d'une vingtaine d'années, son corps était ligoté, emballé dans un sac et jeté dans un caniveau.



Photo de la victime ©Photo Privé

Le 12 août 2020, Issa Ngendakumana, membre de la Ligue des Jeunes du parti CNL et chargé des questions des finances au sein de ladite Ligue a été enlevé en zone Kinama, commune Ntakangwa, par des personnes inconnues qui se trouvaient à bord d'un véhicule taxi. Le même jour, une grenade avait été lancée le matin vers 8 heures au quartier Carama de la même zone de Kinama, précisément à Gahahe. La grenade avait tué trois enfants sur place, huit autres qui étaient grièvement blessés ont été conduits à la clinique de l'ONG Médecins Sans Frontière se trouvant au quartier Kigobe. Ces enfants se trouvaient chez un certain Mwarabu où ils regardaient la télévision, quand un inconnu a lancé la grenade.

En province Makamba, des Imbonerakure ont tabassé, en date du 11 août 2020, le nommé Fulgence Bukuru, originaire de la colline Bujondi, commune Kayogoro. La victime s'était chamaillée avec son épouse. Des Imbonerakure impliqués dans ce dossier sont Jean Gahugu, Thomas Niyongabo, Nathan et Evariste Nibasumba, tous de la colline Bujondi. La victime, en

état critique, avait porté plainte auprès du chef de colline, mais les malfaiteurs n'avaient pas été inquiétés.

En province Kirundo, un jeune homme de 25 ans, le nommé Ndayizeye Emmanuel, originaire de la colline Kiri, commune Bugabira a été tué, découpé en morceaux à la machette en date du 03 août 2020 par des malfaiteurs non identifiés. Des Imbonerakure avaient été supçonnés d'être les auteurs du crime.

En province Bururi, le nommé Dominique Niyongabo, alias Mababa, a été retrouvé mort en date du 16 août 2020, sur la colline Mugara, commune Songa où il était parti pour une fête familiale. La victime venait de rentrer de la Tanzanie où son épouse travaillait à l'East African Legislative Assemblée (EALA).

En date du 26 juillet, c'est un corps sans vie d'un jeune homme qui serait un étudiant de l'université du Burundi, découvert près de la rivière Jiji en commune Bururi. Ce jeune homme était originaire de la colline Gahanda, commune Songa. Des témoins avaient rapporté que la victime était morte égorgée.

En province Rutana, quatre jeunes Imbonerakure ont lâchement assassiné, en date du 23 août 2020, un sexagénaire du nom de Butoyi Evariste, résidant sur la colline Gikinga, zone Gakwende, commune Gitanga. Les criminels avaient entraîné leur victime dans une plantation d'eucalyptus et luiavaient coupé la tête avant de prendre le large.

D'après les premières enquêtes policières, les criminels arrêtés avaient reçu un gage de 200 000 FBU de la part d'un certain Léonidas Niyukuri, certes de la même famille, mais résidant à Bujumbura. Le Procureur de la République en province Rutana avait sorti un mandat d'arrêt du commanditaire qui avait été également arrêté et détenu au commissariat municipal en Mairie de Bujumbura avant son extradition à Rutana.

Ailleurs en commune Bukemba, précisément dans la cité de Gihofi, des malfaiteurs non identifiés ont incendié, le 15 août 2020, 6 moulins, 15 tonnes de manioc sec, une quantité importante de haricot et trois vélos.

En date du 15 août 2020, au moins 4 personnes ont été grièvement blessées dans une attaque à la grenade, au chef-lieu de la commune Bukemba. Vincent Sabushimike, membre du parti politique CNL et candidat aux élections collinaires, Fulgence Havyarimana, Lucien Sibomana et Yvone Kezakimana, une fille de 8 ans avaient été visées par cet attentat. Le criminel soupçonné être un Imbonerakure avait l'intention d'éliminer Vincent Sabushimike pour l'empêcher de se faire élire aux élections collinaires. Des Imbonerakure avaient passé tout l'avant midi dans des entraînements paramilitaires et n'avaient cessé d'intimider les membres du parti de l'opposition CNL.

En province Cibitoke, une vieille femme d'au moins 75 ans, la nommée Régine Ndabazi a été tuée dans la nuit du 30 août 2020, chez elle sur la sous-colline Rugondo, colline Sehe, zone Masango en commune Bukinanyana. Des malfaiteurs non identifiés supçonnés d'être des Imbonerakure s'étaient introduits dans une maison et l'avaient sauvagement assassinée à coups de machettes. Selon des sources sur place, la victime avait un conflit foncier avec un membre de sa famille et avait gagné tous les procès dans les instances judiciaires. Deux suspects avaient été appréhendés, selon le commissaire communal.

Le 13 août 2020, un corps d'un homme égorgé par des inconnus avait été retrouvé au chef-lieu de la province Cibitoke. Une source policière disait que cet homme était une sentinelle qui veillait sur des kiosques de commerce se trouvant dans les environs.

En date du 8 août 2020, 12 corps sans vie certains en tenues militaires ont été découverts dans la forêt de la Kibira, précisément dans la vallée de Barikore, en face de la sous-colline Bitare, colline Gafumbegeti, zone Butahana, commune Mabayi. La population des environs disait avoir entendu à cet endroit, il y avait quatre jours, des crépitements d'armes.

Par la suite, deux jeunes Imbonerakure, Ndikumana Japhet et Nsengiyumva avaient été arrêtés par le patron du SNR Cibitoke, sur la colline et zone Rusenda, accusés de diffuser l'information relative à la découverte de ces 12 cadavres sur les réseaux sociaux.

A côté de ces crimes, des arrestations arbitraires étaient signalées. Dans l'après midi du 11 août 2020, deux membres du Congrès National pour la Liberté, Jean Paul Safari et Alfred Nyandwi ont été arrêtés par des policiers en collaboration avec des jeunes Imbonerakure sur la colline Muhungu, zone Butahana, commune Mabayi, accusés de destruction du monument du parti

CNDD- FDD. Des témoins sur place indiquaient que les deux victimes avaient dénoncé le vol par des Imbonerakure du drapeau de leur parti. La destruction du monument était un alibi pour expliquer ces arrestations parce que le monument venait de passer plus d'une année dans cet état. Les victimes avaient été détenues au cachot du commissariat communal de police à Mabayi.

En province Muyinga, une famille de cinq personnes dont un père, une mère et leurs trois enfants ont péri dans un incendie criminel sur la colline et zone Rugari, dans la nuit du 05 août 2020. Des criminels soupçonnés être des Imbonerakure avaient mis le feu sur cette maison et calciné le chef de ménage, Ntirandekura Zéphirin, âgé de 45 ans, son épouse madame Nyambere Constance et leurs trois enfants, Ahishakiye Kayoya Claudine, âgée de 11 ans, Akimana Chanelle, âgée de 7 ans ainsi que Ininahazwe Alexandre, 4 ans. Les cinq corps étaient complètement calcinés au petit matin du 6 août 2020.

En province Ngozi, il s'agit également d'un cas d'incendie criminel qui a emporté le 08 août 2020, sur la colline Canamo, commune Kirembo, le chef de ménage Macumi Côme, son fils Zabulon et une chèvre morts calcinés. Ce vieux venait de passer 7ans dans cette localité. Il avait laissé le reste de sa famille en commune Tangara, Colline Nkanda. Il aurait été accusé de la sorcellerie par ses voisins. Quatre suspects des environs avaient été appréhendés.

En province Gitega, le nommé Bampamirubusa Juvénal, originaire de la colline Cishwa, zone et commune Bugendana a été lâchement assassiné en date du 06 août 2020. Des témoins signalent que les criminels l'avaient poignardé sur l'épaule et avaient écrasé son crâne par un coup de pilon. La police a arrêté les enfants de la victime, les nommés Nsavyumwami Fulgence 18 ans, et son petit frère Niryumwami Révis, 15 ans.

Dans cette même province, un membre du parti politique CNL, le nommé Sindibagira Prime, originaire de la colline Kivuvu, zone Mutoyi, commune Bugendana avait été décapité/lynché en date du 26 juillet 2020. Ses bourreaux lui avaient tendu une embuscade au moment où il rentrait chez lui. La victime venait de passer plus d'un mois sous menaces des Imbonerakure de la localité parce qu'il avait refusé d'adhérer au parti CNDD –FDD.

III. DES ELECTIONS COLLINAIRES ENTACHEES D'IRREGULARITES

Les élections collinaires qui se sont déroulées en date du 24 août 2020 ont été caractérisées par des irrégularités et des tricheries. Le parti au pouvoir n'avait ménagé son rival CNL et avait tout fait pour l'écartier de la course, comme il l'avait fait d'ailleurs pour les autres élections Partout dans le pays, les candidats à ces élections ont été séquestrés, certains éliminés de la course soit par arrestation arbitraires, soit par rejet des candidatures, ou soit encore par hold up des résultats électoraux. Nous relevons quelques cas d'illustrations.

En province Bubanza, depuis le 23 août 2020, 3 candidats du parti politique CNL aux élections collinaires sur la colline Nyamabere, commune Mpanda étaient en cachette. Des policiers et Imbonerakure charchaient à les arrêter pour que les élections se déroulent en leur absence. Les victimes étaient Ndayikengurukiye Chadrack, responsable communal du CNL à Mpanda, Sibomana Jacques, Ntahomvukiye Théogene n'avaient pas eu la chance de suivre les élections collinaires, sous menaces de mort par leurs rivaux du parti politique au pouvoir CNDD-FDD. Le président de la commission électorale au niveau communal avait décidé de les rayer des listes des candidats.

.

Au centre de vote Rumotomoto, commune Gihanga, province Bubanza, 6 votants ont été détenus le jour du scrutin collinaire (le 24 août 2020) dans le bureau du chef de colline parce qu'ils avaient refusé de voter pour ce dernier. L'opinion n'avait pas pu comprendre comment un bureau d'un chef de colline soit un cachot au vu et au su de tous, sans que le responsable en réponde.

En province Gitega, Kanyamuneza Yvette, administrateur communal de Makebukoko, en collaboration avec le président de la commission électorale communale indépendante (CECI) ont rayé de la liste des candidats aux conseils collinaires tous les membres du CNL. Les victimes avaient présenté leurs cas à la CEPI, mais rien n'avait été fait en leur faveur. C'était quasiment la même chose dans les autres communes de la province.

En province Ngozi, les candidats issus du parti politique CNL avaient été retirés des listes électorales partout dans les communes de la province. En commune Ruhororo par exemple, tous les candidats issus du CNL avaient été éliminés de la course électorale. Le parti au pouvoir

présentait partout sur les collines trois candidats, et la population était contrainte de les élire, n'ayant pas beaucoup de choix. Aussi des membres du parti CNDD-FDD qui se proposaient de se faire élire sans le consentement des responsables étaient sommés de retirer leurs candidatures. L'exemple est celui d'un certain Rusengo, originaire de la colline Bucamihigo, commune Ruhororo qui a été forcé d'écrire une lettre de retrait de sa candidature à la CECI Ruhororo. L'autre cas est celui d'une femme du nom de Niyitunga Espérance, membre du parti au pouvoir, empêché d'ériger les murs de sa maison qu'elle réhabilitait parce qu'elle avait refusé de retirer sa candidature. Elle avait dû demander pardon à l'administrateur communal Birukundi Mamerte et résigné de retirer sa candidature.

IV. DROIT A LA SANTE : RESULTATS MITIGES DE LA PREVENTION CONTRE LE COVID-19

Bien que le nouveau régime d'Evariste Ndayishimiye ait reconnu officiellement la gravité de la pandémie du COVID-19, les mesures prises pour lutter efficacement contre les contaminations communautaires demeurent très insuffisantes. Non seulement la population ne porte pas de masques, mais ces derniers ne sont pas accessibles pour tout le monde. En nombre insuffisants, ceux qui décident individuellement de les porter les achètent entre 1000 et 3000FBU. Les produits désinfectants manquent cruellement. Les petites bouteilles de désinfectants portatifs coûtent en Mairie de Bujumbura entre 3000 et 5000FBU. Se laver les mains dans les lieux publics n'est pas une obligation au moment où même le savon bleu supposé être subventionné n'est pas disponible sur les points de vente.

Dans les bus de transport en commun en ville comme à l'intérieur du pays, la distanciation sociale n'existe pas et n'est pas possible. Les passagers continuent à s'asseoir côte à côte comme d'habitude. Les marchés, les églises, les fêtes familiales, les soirées dansantes, les fréquentations de bistrot, le partage des pailles, tout se fait comme à l'accoutumée.

Dans certains coins du pays, les victimes du COVID-19 sont discriminées et certains fuient leurs localités quand ils apprennent qu'ils sont contaminés. Les gens des campagnes pensent et disent que la maladie n'attaque que les civilisés des villes, notamment de Bujumbura. Pourtant, les

victimes ont été repérées dans presque toutes les provinces du pays. Les victimes s'élevaient à au moins 445 à la fin du mois d'août 2020.

En date du 22 août 2020, par exemple, une personne est décédée à l'hôpital de Kirundo en province Kirundo après avoir été testée de Covid-19. La victime était venue de la commune Ntega et hospitalisée le 19 août 2020. Au même moment, trois autres patients étaient en train d'être soignés à cet hôpital.

Selon une étude épidémiologique faite par le ministère de la santé publique et de lutte contre le Sida, la ville de Bujumbura connaissait plus de victimes de covid, soit 363 cas testés positifs, et en deuxième position venait la province Bujumbura avec un total de 23 cas, la province de Gitega prenant la troisième position avec 9 cas.

Les provinces Makamba, Cibitoke, Kirundo enregistraient respectivement 6 cas, 5 cas et 4 cas. Les provinces Karusi, Kayanza et Cankuzo comptaient chacune 2 cas au moment où Bubanza n'avait qu'un seul cas.

La pandémie de COVID-19 fait parler d'elle dans un contexte de manque de médicaments et d'accès difficile aux soins de santé. Les populations se plaignent de ne pas être à mesure de se procurer des médicaments qui ne sont plus disponibles dans les structures de soins où les responsables demandent aux patients de les chercher eux-mêmes dans les pharmacies.

En province Muyinga, les populations vulnérables qui étaient assistées par la Croix Rouge du Burundi (CRB) en leur octroyant des Cartes d'Assurance Maladies (CAM) attendaient impatiemment le rétablissement de l'assistance. Cette organisation humanitaire nationale éprouvait des difficultés d'expliquer aux bénéficiaires de son assistance les raisons de la non-disponibilité de la CAM.

Dans cette province, les mouvements des populations venant de la Tanzanie étaient intenses. Des policiers corrompus laissaient passer des voyageurs sans les soumettre à la quarantaine dans des centres installés à Mika en commune Giteranyi et Kobero à la frontière de la Tanzanie, demandant des pots-de-vin d'au moins 50000FBU

Le contexte sanitaire est également ponctué de crise en eau potable. Dans beaucoup de coins du pays, l'eau potable manque gravement. Au moment où la province Bujumbura compte déjà des malades de COVID-19, la zone Maramvya en commune Mutimbuzi, précisément la 3^{ème} transversale est dépourvue d'eau potable depuis le mois de juin 2020. Les habitants de cette localité puisaient l'eau impropre de la rivière Mpanda pour faire la cuisine et pour boire aussi. Des habitants qui ont des moyens faisaient recours à des transporteurs sur vélos pour s'approvisionner en eau potable. Un bidon de 20 litres coûtait entre 800 et 1000FBU.

V.EDUCATION PUBLIQUE : POLITISATION DU SECTEUR, RECRUTEMENT A BASE D'APPARTENANCE POLITIQUE, MALVERSATION FINANCIERE ET RANCONNEMENTS DES PARENTS

La politisation du secteur de l'éducation est un défi majeur qui mine son fonctionnement et son développement. Le parti au pouvoir en a fait une propriété personnelle qu'il gère pour son propre profit. Au moment où la loi dépolitise l'école, celle-ci est devenue un lieu de manipulation politique. Les postes techniques sont occupées par des propagandistes du parti au pouvoir parce que les recrutements se font sur base d'appartenance politique et nonde mérite.

Des jeunes élèves Imbonerakure font la pluie et le beau temps. En effet, dans certaines écoles du pays, des comités des jeunes Imbonerakure ont été créés sous la facilitation des directeurs d'écoles. Des réunions à caractère politique ne cessent de se tenir dans les enceintes des établissements scolaires.

Des responsables scolaires partagent des groupes de discussion avec leurs élèves Imbonerakure pour surveiller en classe, comme à l'extérieur, les enseignants non-membres du parti au pouvoir. Les enseignants membres de ce parti ne sont pas inquiétés des infractions dont ils se rendent souvent coupables, notamment celle de violences sexuelles contre leurs élèves.

Des autorités scolaires imposent aux parents des paiements d'argent et gèrent ces derniers sans rendre compte. D'autres s'adonnent à des détournements des fonds alloués au fonctionnement des écoles.

Quelques faits expliquent nos propos :

En province Ngozi, commune Ruhororo, le directeur de l'école fondamentale Nyamugari II, le nommé Hakizimana Désiré a été accusé, au cours de cette année scolaire 2019-2020, d'avoir détourné des fonds alloués au fonctionnement de l'école. Selon des enseignants de cette école, cette autorité scolaire trichait sur l'effectif total des élèves de son école pour détourner les fonds publics. Au moment où l'effectif total des élèves était évalué à 500 élèves, le directeur enregistrait 900 élèves et le gouvernement lui transférait des fonds équivalant à cet effectif, soit 400 élèves fictifs.

En province Muramvya, certains directeurs des Ecoles Fondamentales ont organisé des collectes illégales d'argent. Ainsi par exemple, à l'Ecole Fondamentale Muramvya III, la direction de l'école avait exigé à chaque parent de donner au moins 4.000FBU pour l'achat de bancs pupitres. Pourtant, les sources sur place nous indiquaient que les bancs pupitres étaient en nombre suffisant.

Au Lycée Communal de Muramvya, la direction demandait aux parents de donner une contribution financière de 2.500FBU pour réparation des latrines. Sur un total d'élèves d'au moins 1.200 élèves, le montant attendu était de presque 3.000.000FBU. Les parents n'avaient pas eu d'explication sur l'utilisation de ces fonds.

Le directeur de l'ECOFO Muzenga, commune Mbuye, avait de son côté exigé le paiement d'un montant de 2.500FBU pour « l'aménagement des terrains scolaires et achat de matériel sportif ». Les parents dénonçaient un vol organisé.

A l'ECOFO Ngara, commune Kiganda, le directeur avait exigé le paiement de 2000FBU pour réfection d'une salle de classe. Les parents ne comprenaient pas car ce travail rentrait dans les missions de la commune.

Signalons que ces directeurs profitaient de la vacance de poste de l'autorité scolaire provinciale, le DPE ayant été élu pour diriger la commune de Rutegama.

L'autre fait qui a été marqué de phénomène de politisation, c'est le recrutement des enseignants qui avait été organisé pendant cette période. Des chômeurs membres du parti au pouvoir étaient retenus au détriment des non-membres, peu importe les résultats au test de recrutement. Cela a

été fait partout dans les provinces du pays. Dans certaines provinces, les noms des candidats non-membres du parti au pouvoir ne se retrouvaient même pas sur les listes de ceux qui devraient passer les tests.

En province Gitega, communes Bugendana, Buraza, Mutaho et Giheta, des chômeurs non-membres du parti CNDD-FDD qui avaient déposé leurs dossiers de candidature au test d'emploi d'enseignants ne s'étaient pas retrouvés sur la liste des candidats. Les identités des victimes prouvaient qu'elles étaient soit membres des partis de l'opposition, soit membres de la composante sociale tutsie.

En commune Buraza, tous les candidats étaient tous des membres du parti CNDD- FDD, sauf un seul qui était membre du parti UPRONA proche du pouvoir. Les victimes s'étaient vainement plaintes auprès de la Direction Provinciale de l'Enseignement. La politisation du secteur de l'enseignement est dévastatrice de l'éducation et de la moralité publique.

VI. DES FAITS DE DETOURNEMENTS DES BIENS PUBLICS, DE TRAFICS D'INFLUENCE ET D'ABUS DE POUVOIR

VI. 1. Un colonel de l'armée détient toutes les clés de l'économie de la province Kirundo

Selon des sources sur place, les marchés publics et privés en province Kirundo sont sous le monopole du colonel Anastase Nimbona, membre influent du parti au pouvoir. Il a monopolisé tous les marchés de fourniture des porcs pour différentes coopératives de toutes les collines de la province Kirundo. Il possède à lui seul tous les marchés de fourniture du sable, de pierres pour la construction des écoles, des centres de santé et autres. C'est lui qui a tous les marchés de restauration lors des ateliers de formation du secteur de la santé qui s'organisent dans son bel hotel érigé sur une superficie d'au moins 2 ha. Des commerçants de la place grognent silencieusement contre ce monopole des marchés par un seul homme.

Natif de la zone Gatara, commune Busoni, dans la même province, ce militaire de 48 ans, issu du mouvement rebel FDD s'est enrichi de manière spectaculaire. En plus de son hotel luxuriant, il a une porcherie moderne de plus de 500 porcs, une étable de plus de 100 vaches, un poulailler de plus de 1500 poules sans oublier ses grandes propriétés de bananiers.

VI. 2. L'ex-gouverneur Gad Niyukuri accusé de n'avoir pas payé des fournisseurs de matériaux de construction de l'immeuble provincial de Makamba

Le projet de construction de l'immeuble qui abritera les bureaux de la province Makamba a été fatal pour nombre de commerçants locaux. Des vendeurs de matériaux de construction qui avaient servis à la construction de cet immeuble se lamentent de n'avoir pas été payés après la fourniture de leurs produits à la province. L'ex-gouverneur de Makamba, Gad Niyukuri, est accusé d'être responsable de la situation.

Un fournisseur du ciment du nom de Rémégie, alias Rukeba, dit que la province lui doit plus de 60 millions. Un fournisseur de perches originaire de la commune Vugizo a fui le pays suite à une dette de plus de 20 millions qu'il devait vis-à-vis des particuliers depuis le lancement du projet de construction de l'immeuble en 2017. Un autre fournisseur du nom de Kanuma Antoine disait avoir signé un contrat de fourniture de perches avec le gouverneur de la province et que celui-ci lui devait un montant de 15 millions. Plusieurs autres commerçants impliqués disent ne pas être reconnus par la province alors qu'ils avaient offert des services non payés à ce projet.

VI. 3. L'ex-administrateur de la commune Makamba accusé de rançonnements contre les vendeurs du marché central et de ses alentours

Au début du mois de juillet 2020, l'administrateur Japhet Ntunzwenayo avait contraint les vendeurs au marché central de Makamba et des alentours de signer un contrat de gardiennage du marché. Les propriétaires d'échoppes de l'intérieur du marché payaient chacun 3000 FBU, ceux des échoppes à l'intérieur sur le pourtour payaient de leur côté 5 000FBU, ceux de l'extérieur et les propriétaires de magasins et échoppes qui ne font pas partie du marché payaient forfaitairement 15 000FBU indépendamment du capital de chacun. Ces frais sont obligatoirement versés sur le compte de la société de gardiennage "Top sécurité". Au paravent, ces commerçants s'organisaient et payer des sentinelles de leur choix à un prix de loin inférieur.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le constat est amer. Le nouveau régime d'Evariste Ndayishimiye a clairement choisi de renforcer la répression et de continuer les violations des droits de l'homme. Les autorités issues des dernières élections n'inspirent pas confiance et l'espoir de changement commence à se dissiper. Non seulement le statu quo s'installe de plus en plus, mais les choses semblent s'empirer. Le chaos se dessine à l'horizon, vu l'ampleur que prend la violence. Le parti au pouvoir est plus que jamais déterminé à se vanger contre le peuple burundais qui n'a pas hésité de démontrer son opposition lors des élections générales du 20 mai 2020. La peur d'une rébellion armée qui se développe au fur du temps hante le régime. Conscient de sa culpabilité d'être issu d'un hold up électoral, le parti au pouvoir sort ses griffes pour une nouvelle répression plus désastreuse. Il investit sans pitié, comme à l'accoutumée, dans la guerre contre un peuple en détresse, rongé depuis 2015 par la famine, la maladie, la corruption et plusieurs autres maux. L'éducation et la scolarisation aujourd'hui hautement politisées laissent des doutes sur l'avenir du Burundi.

Vu ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- Mettre un terme à la criminalité qui prend une ampleur grave dans le pays ;
- Mettre fin aux arrestations arbitraires, aux tortures et emprisonnements illégaux en sanctionnant les auteurs ;
- De maintenir l'interdiction de l'implication des Imbonerakure dans le travail des corps de défense et de sécurité;
- Instaurer un dialogue sincère et inclusif pour éviter une nouvelle guerre fratricide ;
- Arrêter des mesures rigoureuses contre la propagation du COVID-19 et les mettre en application ;
- Mettre un terme à la politisation du secteur de l'éducation, le nœud des malheurs qui hantent le secteur ;
- Sanctionner les représentants étatiques qui s'adonnent aux détournements de biens publics, au trafic d'influence et aux abus d'autorité.
- D'arrêter tout auteur ou complice des discours de la haine et d'incitation à la violence politique et/ ou ethnique

A la population burundaise :

- Refuser la manipulation politique qui l'incite aux divisions ethniques et politiques ;
- Rester solidaire pour refuser un pouvoir qui tue son peuple.